



HAppi

Hand-AURA 2028
Pour Plus d'Inclusion

0800 - 09/2023 - ©severine-jamaliu.com - Shutterstock ©Palau



HAppi

Hand-AURA 2028
Pour Plus d'Inclusion

PROJET ASSOCIATIF 2023-2028
DE L'ASSOCIATION Hand-AURA



Nos sites :

- 1 Boulevard de la Malvoisine - 77185 LOGNES
- 580 avenue Georges Clémenceau - 77000 VAUX-LE-PENIL

Tél. : 01 60 36 45 45

(accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

contact@hand-aura.org

www.hand-aura.org

Accueil dans nos locaux SUR RENDEZ-VOUS



Hand:AURA

ÉDITO DES CO-PRÉSIDENTES



En deux décennies, le réseau AURA 77 dédié à l'accompagnement de l'autisme en Seine-et-Marne, est devenu l'association Hand-AURA, ouverte à tout handicap et gestionnaire de dispositifs médico-sociaux. Notre conseil d'administration, qui a accompagné ces mutations successives au gré de l'évolution des besoins des personnes accompagnées et des opportunités de création de services, a souhaité démarrer fin 2022 un travail de réflexion stratégique et prospectif.

Il nous a semblé que c'était le moment de faire un arrêt sur image, pour capitaliser sur nos réussites, identifier nos marges de progression et surtout se préparer à relever les nombreux défis à venir.

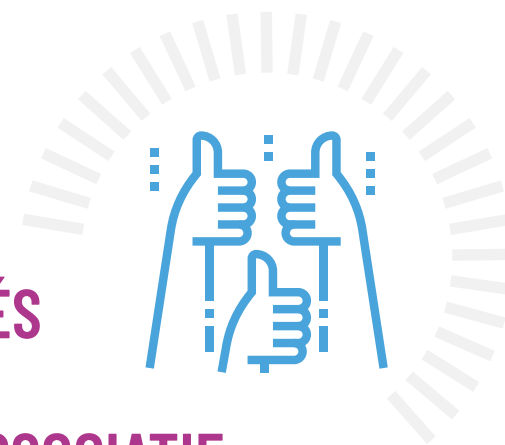
Nous nous sommes ainsi engagés dans l'écriture de notre nouveau projet associatif pour réaffirmer le sens de notre action, et dessiner, avec l'ensemble des parties prenantes, la trajectoire de l'association pour les 5 prochaines années.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter le fruit de ce travail collaboratif de plus de 10 mois, le projet **HAPPI 2028 (Hand AURA Pour Plus d'Inclusion)**.

Que tous les contributeurs en soient ici remerciés. Grâce à vous, nous avons un projet associatif solide pour nous guider jusqu'en 2028.

Suzanne BARRY & Cynthia SAMBA

LES DÉFIS RELEVÉS POUR ÉLABORER NOTRE PROJET ASSOCIATIF



L'association Hand-AURA a réussi à associer, d'une manière ou d'une autre, tous les acteurs internes de l'association Hand-AURA : fondateurs, élus du conseil d'administration actuel, bénéficiaires et leur entourage, professionnels salariés... mais aussi les partenaires externes.

Nous avons notamment :

- ▶ **Créé un comité de pilotage mixte** impliquant salariés et élus, incluant une représentante des familles. Il s'est réuni environ tous les deux mois pour préparer toutes les étapes d'élaboration du projet associatif.
- ▶ **Associé les bénéficiaires et leur entourage** à travers des entretiens et deux sondages.
- ▶ **Interpellé tous les salariés** via une enquête en ligne et un sondage.
- ▶ **Impliqué 7 partenaires** en sollicitant des entretiens dans la phase consacrée à l'état des lieux.
- ▶ **Organisé 2 journées de séminaire** regroupant des salariés et des élus du conseil d'administration (dont les représentants des familles).
- ▶ ...

Au total, plus de 200 personnes ont apporté leur pierre à l'édifice !

Le collectif a réussi à écrire un projet réinterrogeant les raisons d'agir, les modalités d'intervention, les valeurs... Nous sommes parvenus à produire un projet réaliste et réalisable, tenant compte des contraintes opérationnelles. L'implication des équipes a été déterminante pour relever ce défi.

NOTRE HISTOIRE

- ▶ **2000** : l'ensemble des partenaires sanitaires et médico-sociaux de Seine-et-Marne fait le **constat partagé des nombreuses ruptures de soins et de prises en charge dans la trajectoire de vie des personnes avec autisme.**
- ▶ **2003** : à l'initiative du Centre Hospitalier de Lagny Marne-la-Vallée **un groupe de travail pluri-institutionnel est constitué.**
- ▶ **2005** : **création de l'Association** porteuse d'un réseau de santé intitulé « **Réseau de santé AURA 77, dépistage et prise en charge de l'autisme et des troubles envahissants du développement** ».
- ▶ **2006** : **montée en charge** tant au niveau du nombre de situations suivies que des professionnels impliqués (suivis des patients, réunions de concertation pluriprofessionnelle, actions de sensibilisations et formations, ...).
- ▶ **2016** : AURA 77 se porte candidate avec ses partenaires et est désignée comme **porteuse du Dispositif Intégré de soins et de services pour personnes autistes (DITSA 77)** visant à mettre en place de nouvelles réponses pour l'accompagnement des personnes avec autisme.
- ▶ **2017** : AURA 77 est **retenue pour porter un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (Pcpe 77)**, avec un collectif regroupant plus de 25 partenaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles.
- ▶ **2017** : l'Association AURA 77 a modifié ses statuts et sa dénomination sociale pour devenir **Hand-AURA**, élargissant ainsi son activité à l'ensemble du secteur sanitaire et médico-social et au bénéfice des personnes et familles de personnes avec autisme ou de tout autre handicap.
- ▶ **2017** : mise en place d'une **Commission Autisme**, pour préserver un ancrage sur les questions liées à l'autisme au sein de l'association.
- ▶ **2018** : le Réseau de santé se transforme en établissement médico-social en devenant **un centre prestataire de services de proximité pour enfants, adolescents et adultes avec troubles du spectre de l'autisme** du Département de Seine-et-Marne, la **Coordination Autisme AURA 77.**
- ▶ **2019** : portage juridique du **Dispositif Intégré Handicap, le DIH 77, du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, le Pcpe 77**
- ▶ **2020** : mise en place de la **Plateforme de Coordination et d'Orientation, la PCO77.** Portage de la **communauté 360 « Covid »** de Seine-et-Marne, puis travail sur la communauté 360 cible.
- ▶ **2022** : portage de la **Communauté 360** cible sur le département de Seine-et-Marne. L'association assure la réponse aux appels du numéro vert et pilote le travail sur la constitution d'une communauté au service des personnes en situation de handicap de Seine-et-Marne

NOTRE VISION

L'association s'engage pour que le handicap ne soit plus un obstacle, en faisant de l'inclusion un principe et non une exception. Pour Hand-AURA, la notion d'inclusion s'appuie sur des solutions adaptées qui tiennent compte des capacités des personnes en situation de handicap et respectent leur projet de vie.

NOS MISSIONS

Les dispositifs de l'association Hand-AURA visent tous à **répondre aux besoins immédiats et parfois urgents des personnes en situation de handicap**, mais aussi à définir et construire un chemin vers un projet de vie de la personne et de sa famille ; ces deux missions sont complétées à la fois par des actions de sensibilisation et la participation à l'animation d'un réseau territorial de partenaires.

NOS SERVICES

En 2023, l'association Hand-AURA gère **5 dispositifs**, et **accompagne environ 1300 personnes** en situation de handicap.

Pour les 5 années à venir, l'association Hand-AURA a l'ambition de rester un acteur innovant, atypique et reconnu pour ses solutions favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap en Seine-et-Marne. Elle souhaite garder une expertise particulière en autisme, spécificité de l'association depuis son origine. Elle souhaite autant que possible partager ses savoir-faire, y compris sur le plan national.

NOS BÉNÉFICIAIRES AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les bénéficiaires directs de l'association sont les adultes et enfants porteurs de handicap, quels qu'ils soient. Les bénéficiaires indirects, dans une démarche « gagnant/gagnant » sont l'entourage, et en premier lieu les parents/aidants, mais aussi les professionnels du secteur et du droit commun qui bénéficient de nos partages d'expertise.





NOS PARTENAIRES

Nos partenaires sont les structures et organismes sollicités dans la recherche de réponses aux attentes des personnes en situation de handicap. En tant que partenaires, ils bénéficient de nos ressources et actions.

Ces partenaires sont :

- ▶ **Institutionnels** : MDPH, Éducation Nationale, CD, ARS,
- ▶ **Associations gestionnaires** d'ESMS
- ▶ **Établissements de santé**, publics et privés
- ▶ **Professionnels libéraux** (psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes, éducateurs, médecins, orthophonistes, ...)
- ▶ **Organismes du droit commun** : PAT, MDS, ASE, CAF, CPAM, ...
- ▶ **Associations représentatives** des familles
- ▶ **Autres associations** (AEMO, précarité...)
- ▶ **Personnes concernées**
- ▶ **Milieu ordinaire** (EPCI, CCAS, associations, Centre d'accueil petite enfance...)
- ▶ ...



NOS TERRITOIRES

L'association Hand-AURA intervient en Seine-et-Marne. Son action est réalisée en proximité des bénéficiaires grâce à ses antennes.

Pour respecter ses engagements de proximité, l'association a l'ambition de saisir les opportunités d'ouverture de nouvelles antennes dans le 77. Sans étendre son activité en dehors du département de Seine-et-Marne, l'association Hand-AURA pourrait modéliser son dispositif et ses principes d'intervention pour les transmettre à toute organisation en faisant la demande.



NOS VALEURS

L'association Hand-AURA, association à but non lucratif, est attachée à ses valeurs originelles. Essentielles, elles sont pratiquées et promues par l'ensemble des parties prenantes de l'association :

- ▶ **Le respect de la personne** : Le respect de la personne est la reconnaissance de sa capacité à être autonome, unique et libre. Le respect engendre ainsi, outre la reconnaissance, un traitement de la personne avec égards.
- ▶ **L'éthique** : « L'éthique est donc de l'ordre de la recherche individuelle et collective : elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique »¹

- ▶ **La déontologie** : Adaptée aux spécificités du travail social et médico-social, la déontologie est appréhendée comme une approche globale de questionnement qui interroge le sens du travail des professionnels au regard des missions des services et établissements. La question déontologique concerne en particulier les domaines du droit des usagers, de la qualité des réponses proposées et de leur autonomie à exercer leur propre choix.
- ▶ **L'engagement** : Acte par lequel l'association, ses administrateurs, ses adhérents et ses salariés défendent les valeurs de l'association et donnent sens à leur participation associative ou à leur travail au sein des dispositifs portés par Hand-AURA.
- ▶ **L'équité** : L'équité, pour l'association Hand-AURA, consiste à proposer des réponses individuelles et différenciées aux besoins des personnes en situation de handicap et leurs familles. C'est une valeur selon laquelle l'égalité de droit tient compte des inégalités de fait. L'égalité réserve un traitement égal à tous ; l'équité s'ajoute à l'égalité et implique un traitement individualisé et proportionné aux besoins.
- ▶ **La neutralité** : C'est une valeur importante pour notre association au sens où la neutralité garantit que nous ne prenons pas parti pour un acteur plutôt qu'un autre et nous n'instaurons pas de hiérarchie de valeurs au sein de notre réseau.
- ▶ **L'indépendance** : L'association Hand-AURA, de par son activité singulière, n'est redevable envers aucun autre organisme ou association gestionnaire. Son conseil d'administration vise à refléter la multiplicité des acteurs et des intérêts en lien avec les personnes en situation de handicap et plus spécifiquement l'autisme ; cette diversité garantit des actions et des initiatives libres de tout partisanisme.

NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

L'accompagnement des personnes par l'association Hand-AURA s'appuie sur des principes d'intervention auxquels aucun professionnel de l'association ne saurait déroger :

- ▶ **Accueillir de manière inconditionnelle et garantir une égalité de traitement** : les personnes s'adressant à Hand-AURA sont reçues de manière inconditionnelle dans le respect de leur culture, sans jugement, sans critère de sélection. Elles sont écoutées et sont a minima réorientées, mises en contact avec des professionnels libéraux ou services pouvant répondre à leurs problématiques. Tout accompagnement est réalisé avec objectivité et personne n'est laissé sans réponse.
- ▶ **Favoriser l'autodétermination et l'inclusion** : l'association accompagne les personnes en situation de handicap en étant attentive à faire émerger l'expression de leurs besoins et à leur permettre de décider ce qu'elles souhaitent dans leur vie. L'association respecte leurs choix, leur temporalité... Elle s'assure de leur bonne compréhension des accompagnements qui leur sont proposés. D'une manière générale, les solutions inclusives (droit commun, milieu ordinaire...) sont privilégiées. L'association contribue également à l'adaptation de la société aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap (sensibilisations grand public, ressources pour des questions en lien avec les handicaps...).



¹ - Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- ▶ **Travailler en co-responsabilité** : les accompagnements sont multi-partenariaux, multidimensionnels, assurés par des professionnels aux compétences complémentaires.
- ▶ **S'appuyer sur le principe de subsidiarité** : Il n'y a pas de réponse standard de la part de l'association Hand-AURA, mais un étayage et un soutien individuel et adapté. Ainsi la personne peut être accompagnée par tout professionnel ou service le plus compétent pour répondre à sa ou ses problématiques où qu'elle soit sur le territoire.
- ▶ **Sécuriser l'accompagnement et assurer le suivi des parcours** : l'association assure un suivi des parcours et des actions entreprises. Quand les personnes sont adressées à un partenaire, l'association s'assure toujours au préalable, que le contact sera abouti. L'accompagnement est réalisé avec agilité et adaptabilité.



NOTRE POSITIONNEMENT UNIQUE ET SINGULIER ²

Du fait de son histoire, l'association tient un rôle unique et singulier sur son territoire d'intervention, la Seine-et-Marne : auprès des familles, des professionnels et de l'ensemble des acteurs du territoire :

LE SOUTIEN DES FAMILLES

L'association est spécialisée dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap et est sollicitée comme un centre ressource par les familles. L'association est soutenante pour les familles qui souvent n'avaient jamais eu de soutien avant de croiser la route d'Hand-AURA. Les familles soulignent la réactivité, l'échange, la capacité d'orientation bien spécifique face au handicap de leur enfant ou de leur proche. Elles relèvent la qualité de la communication, la disponibilité, la transparence, la capacité à coordonner les intervenants...

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION D'UN RÉSEAU TERRITORIAL TOUT HANDICAP

L'association Hand-AURA est un acteur incontournable en Seine-et-Marne, reconnue pour sa « neutralité », son indépendance et sa capacité à mobiliser des acteurs du territoire. Historiquement spécialisée dans l'accompagnement des jeunes avec autisme, l'association occupe désormais une place centrale dans le repérage, l'orientation et l'identification de partenaires pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, quelle que soit la typologie de handicap. L'association est un catalyseur de partenariats, elle impulse une cohérence territoriale en embrassant les 4 piliers de l'accompagnement : le médico-social, le sanitaire, les familles et les libéraux.

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Les partenaires voient Hand-AURA comme une association soutenante et apprenante pour les professionnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle est un acteur légitime pour la formation et le transfert de compétences vers les professionnels. Elle partage les résultats de son activité de veille à l'ensemble du réseau.

² - Principaux enseignements de l'état des lieux réalisé en novembre et décembre 2022.

4 ENJEUX DÉCISIFS ET 9 STRATÉGIES PRIORITAIRES À METTRE EN ŒUVRE D'ICI 2028

L'association Hand-AURA a identifié 4 enjeux décisifs à horizon 2028. Il s'agit des problématiques pour lesquelles l'association a estimé qu'il est important de se mobiliser les 5 prochaines années, pour renforcer sa mission auprès de l'ensemble de ses bénéficiaires et pour sécuriser son développement. Pour répondre à ces enjeux, des stratégies prioritaires ont été posées. Les stratégies sont mises en œuvre dans un plan d'actions.

#Enjeu N°1

S'APPUYER SUR LA FORCE DU COLLECTIF HAND-AURA POUR FAVORISER DES RÉPONSES INNOVANTES ET COLLECTIVES, AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PARTENAIRES

Le rôle de coordination de l'association Hand-AURA sur le territoire lui confère une position de choix pour observer les besoins et l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap, mais aussi pour cartographier les réponses existantes. Cette connaissance co-produite par le collectif Hand-AURA au sens large (parties prenantes internes et externes) demande à être déployée et partagée pour favoriser les réponses innovantes et collectives.

▶ STRATÉGIE PRIORITAIRE 1 : S'appuyer sur le collectif pour rendre compte de l'état des besoins couverts et non couverts sur le département.

L'association pourrait notamment créer un observatoire des besoins, et fédérer des partenaires pour apporter des réponses communes.

▶ STRATÉGIE PRIORITAIRE 2 : Renforcer le maillage territorial pour favoriser les réponses collectives et innovantes.

Le renforcement du maillage pourra s'appuyer notamment sur une réflexion collective, sur le développement de formations et de sensibilisations, mais aussi en créant des relais/référents au sein des établissements et services médico-sociaux. Ce maillage territorial inclut les dispositifs de droit commun.

▶ STRATÉGIE PRIORITAIRE 3 : Soutenir la complémentarité et les échanges entre les dispositifs de Hand-AURA.

L'association veillera à ce que les dispositifs d'Hand-AURA perçoivent leur complémentarité et mutualisent leurs ressources. Complémentarité et mobilisation des ressources favoriseront notamment la construction de l'observatoire, des réponses innovantes et le maillage territorial.

#Enjeu N°2

AFFIRMER L'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION HAND-AURA, FAIRE DE SON ENGAGEMENT UN MOTEUR AU SERVICE DU TERRITOIRE

Il s'agit ici d'un enjeu de notoriété de l'association Hand-AURA afin d'être reconnue aussi bien pour ses activités « cœur de mission » que pour son engagement associatif/militant, ses missions transversales de sensibilisation et sa participation à l'animation d'un réseau territorial de partenaires.

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 4 : Poser une organisation ad hoc pour renforcer la communication interne.**

Le développement de l'association et le positionnement sur plusieurs antennes nécessitent de créer des outils de communication utiles aux professionnels pour qu'ils puissent être porteurs de l'identité de l'association.

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 5 : Identifier les lieux de communication inhabituels et diversifier les vecteurs de communication.**

L'association souhaite sortir des sentiers battus, être là où on ne l'attend pas pour toucher les professionnels (du secteur médico-social, du sanitaire ou du droit commun), les personnes en situation de handicap, l'entourage, les politiques ...

#2

#Enjeu N°4

RENDRE L'ENVIRONNEMENT COMPÉTENT POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour renforcer leur pouvoir d'agir et favoriser leur autodétermination, les personnes en situation de handicap doivent développer des compétences ; également tout l'environnement doit s'adapter et être compétent pour faciliter leur autodétermination et leur pouvoir d'agir ; cet environnement est constitué des aidants, professionnels du secteur du médico-social, du sanitaire et du droit commun, politiques, libéraux...

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 8 : Développer les formations et sensibilisations**

La formation et la sensibilisation des professionnels, des personnes concernées et de leur entourage ont toujours été un enjeu pour Hand-AURA, et le restera pour les 5 années à venir, avec le souhait de renforcer le soutien aux familles par la formation.

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 9 : Renforcer notre mission de centre ressource et de rencontres**

Pour favoriser l'auto-détermination, l'association souhaite rassembler les ressources spécialisées, mettre en place des relais dans les dispositifs du droit commun, et mobiliser l'expertise des libéraux, ... L'association pourra également créer des lieux de rencontres entre personnes accompagnées et aidants et entre pairs.

#4

#3

#Enjeu N°3

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT AVEC SENS, SANS FRAGILISER LES DISPOSITIFS ET EN MAINTENANT LA QUALITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'association Hand-AURA ambitionne de proposer un accompagnement au plus près des lieux de vie des personnes accompagnées, mais aussi, en fonction des possibilités, des accompagnements spécifiques pour certains handicaps. Hand-AURA doit aussi faire face au risque d'être trop petite pour conserver son autonomie.

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 6 : Étudier les opportunités visant à assurer sa croissance afin de permettre à l'association de pérenniser son action et son expertise.**

Que ce soit pour la création d'antennes sur de nouveaux territoires ou antennes spécialisées sur un type de handicap, l'association va mettre en place une méthodologie permettant d'étudier tous les impacts d'éventuelles nouvelles implantations.

► **STRATÉGIE PRIORITAIRE 7 : Modéliser le « concept Hand-AURA »**

Le concept de l'association Hand-AURA est singulier et pourrait être transféré sur d'autres territoires sans que l'association soit opératrice. Pour cela, ce concept doit d'abord être modélisé.

POUR CONCLURE : UN PROJET ASSOCIATIF À METTRE EN ŒUVRE AVEC L'ENSEMBLE DES FORCES VIVES

4 enjeux décisifs, 9 stratégies prioritaires... un projet associatif ambitieux à mettre en œuvre par les forces vives de l'association Hand-AURA pour les 5 prochaines années.

Parce qu'un projet associatif n'a de sens que s'il est assorti de moyens pour le mettre en œuvre, des stratégies de moyens et un plan d'actions complètent le projet HAPPY, pour contribuer à une société plus inclusive et proposer des réponses toujours au plus proche des besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Ensemble nous allons porter plus loin et pousser plus haut notre association !